

ON ACCÉLÈRE + AVEC LA FIBRE

217 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT D'ICI 2022

- **133 748 prises concernées** pour les Hautes-Alpes
- **Un investissement intégralement sur fonds privés**
- **Une couverture à 100 % du territoire** en fibre à l'abonné (foyers, locaux professionnels, etc.)
- **Un calendrier de déploiement de 2019 à 2022** sur TOUT le territoire

UN PEU D'HISTOIRE

2012

NOVEMBRE

Les Départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence constatent que s'ils ne font pas eux-mêmes les travaux de déploiement de la fibre optique, rien ne sera fait. Ils créent le SMO Paca THD pour les accompagner dans cette démarche.

2017

DÉCEMBRE

L'État engage une nouvelle démarche afin de mobiliser des fonds privés pour le déploiement de la fibre optique (ce sont les appels à manifestation d'engagements locaux, ou Amel). Cette démarche est intéressante pour le Département puisque l'opération ne lui coûtera plus un sou.

2018

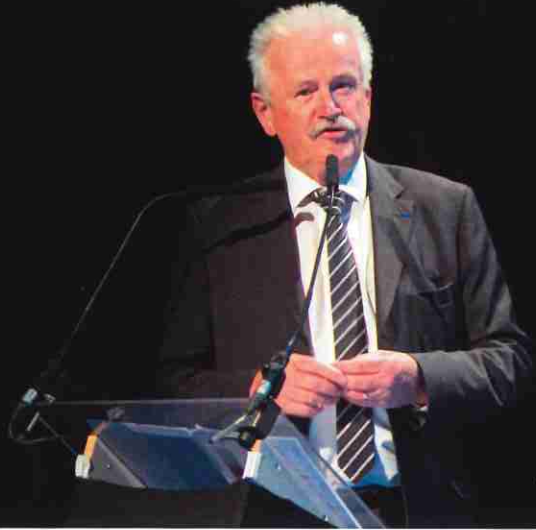
AVRIL

Le Département affirme sa volonté de s'engager dans cette démarche. Il est suivi par le SMO Paca THD. L'appel est alors lancé. Plusieurs opérateurs font des offres et présentent des scénarios. Un seul sera retenu.

DÉCEMBRE

Au terme de huit mois de négociations intenses, celui qui est devenu Syndicat SUD THD et le Département retiennent le choix de l'opérateur qui fera les travaux de construction du réseau fibre. Cet opérateur est SFR.

3 QUESTIONS À JEAN-MARIE BERNARD, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT



Quel est le rôle du Département dans le déploiement de la fibre optique ?

Au début des années 2010, le Département des Hautes-Alpes a pris conscience que s'il ne faisait pas lui-même les travaux de déploiement de la fibre, rien ou presque ne serait fait. À cette époque, les opérateurs se désintéressaient des zones rurales à faible population et seule une petite partie de la ville de Gap allait être équipée. Il appartenait donc aux collectivités de s'organiser pour faire elles-mêmes ce déploiement, avec ce que cela implique en terme de coûts. 1,7 million d'euros par an pour les Hautes-Alpes. Aujourd'hui, de nouvelles opportunités s'offrent à nous. La situation est fondamentalement différente.

Quelle évolution récente fait qu'il y a des raisons de se réjouir ?

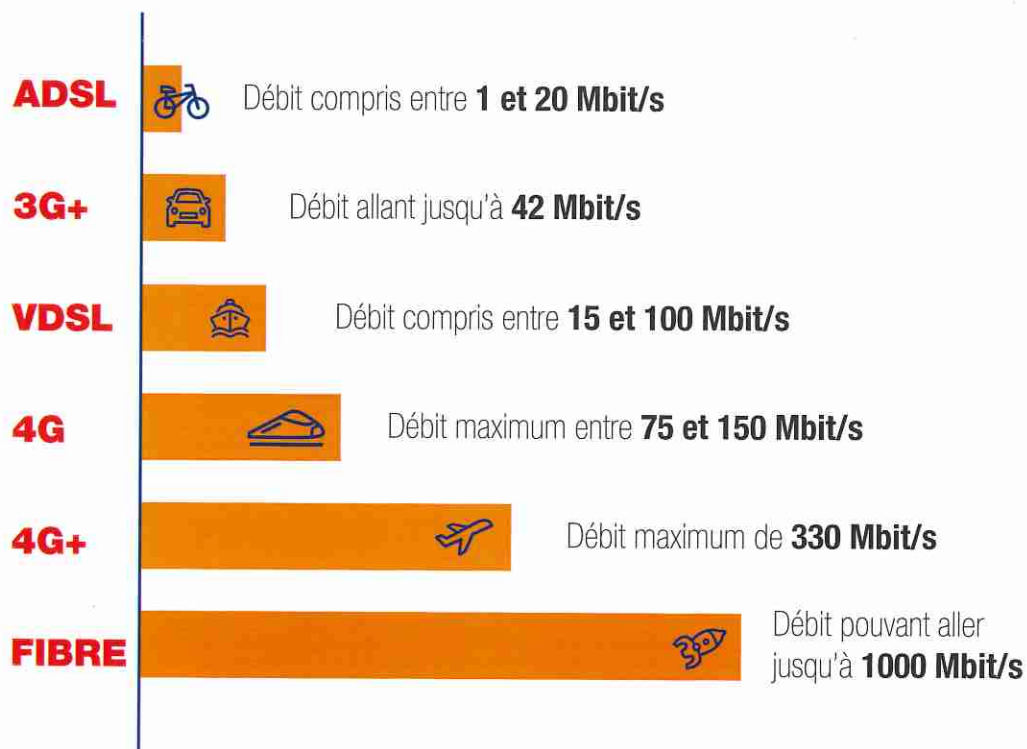
En 2012, les départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence ont créé, avec le soutien de la Région, une structure leur permettant de piloter le déploiement des infrastructures numériques sur le territoire. Il s'agit du SMO Paca THD. Avec l'argent des départements, de la Région mais aussi de l'Europe, de l'État via le FSN et des fonds qu'il est allé chercher, ce syndicat mixte a fait un travail initiant une montée globale en débit. Aujourd'hui, la donne est différente puisque les opérateurs privés

s'intéressent désormais à nos territoires. Grâce à la proposition du Département des Hautes-Alpes, c'est le nouveau mode d'action qui est désormais privilégié. Avec un opérateur qui s'engage à réaliser 217 millions d'euros d'investissement d'ici 2022. On notera que dans le cadre de cet engagement, le travail qui sera réalisé avec la Région et celui qui est devenu Syndicat SUD THD, inclut le déploiement de la fibre dans deux autres départements membres : le 04 et le 13.

Est-ce que le nouveau mode de déploiement va accélérer l'arrivée de la fibre ?

L'opérateur privé qui a été retenu pour réaliser le déploiement de la fibre optique sur le territoire est tenu, par un contrat qu'il a avec l'État, de livrer ses prises dans un délai record. En l'occurrence, 100% des prises téléphoniques seront éligibles à la fibre optique à l'horizon 2022. Il y en a 133 748 dans les Hautes-Alpes. C'est beaucoup. En peu de temps. Et une telle opération ne nécessite pas d'engager de l'argent public de la part du Département. C'est une formidable opportunité pour notre territoire, qui va vivre un désenclavement quasiment instantané et voir les usages numériques métamorphosés, notamment dans les domaines de l'éducation, du tourisme et de l'économie en général, de l'insertion ou des démarches citoyennes.

DÉBITS DE L'ADSL À LA FIBRE

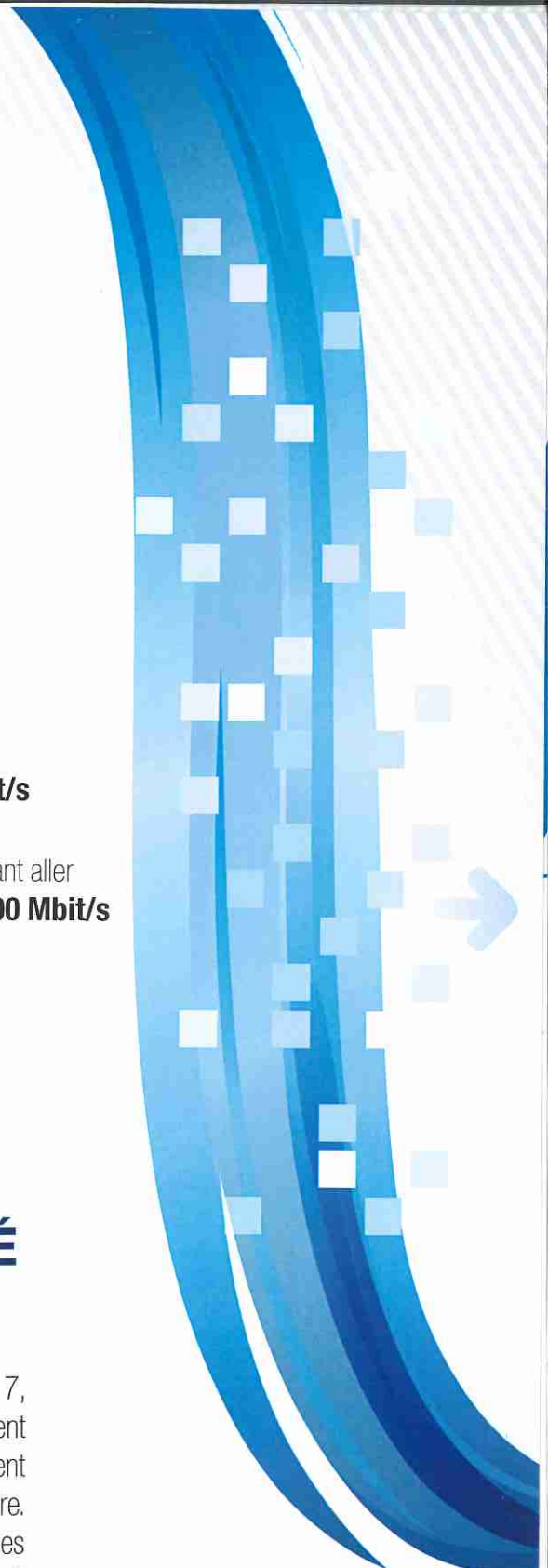


Débit descendant théorique

L'AMEL UNE QUESTION D'ÉQUITÉ POUR LE TERRITOIRE

Lors de la conférence des territoires du 14 décembre 2017, l'État a exprimé le souhait que les collectivités territoriales puissent saisir et sécuriser de nouvelles opportunités d'investissement privé afin d'accélérer la couverture numérique de leur territoire. Pour ce faire, il a proposé que les collectivités territoriales lancent un appel à manifestation d'engagements locaux (Amel) auprès des opérateurs privés.

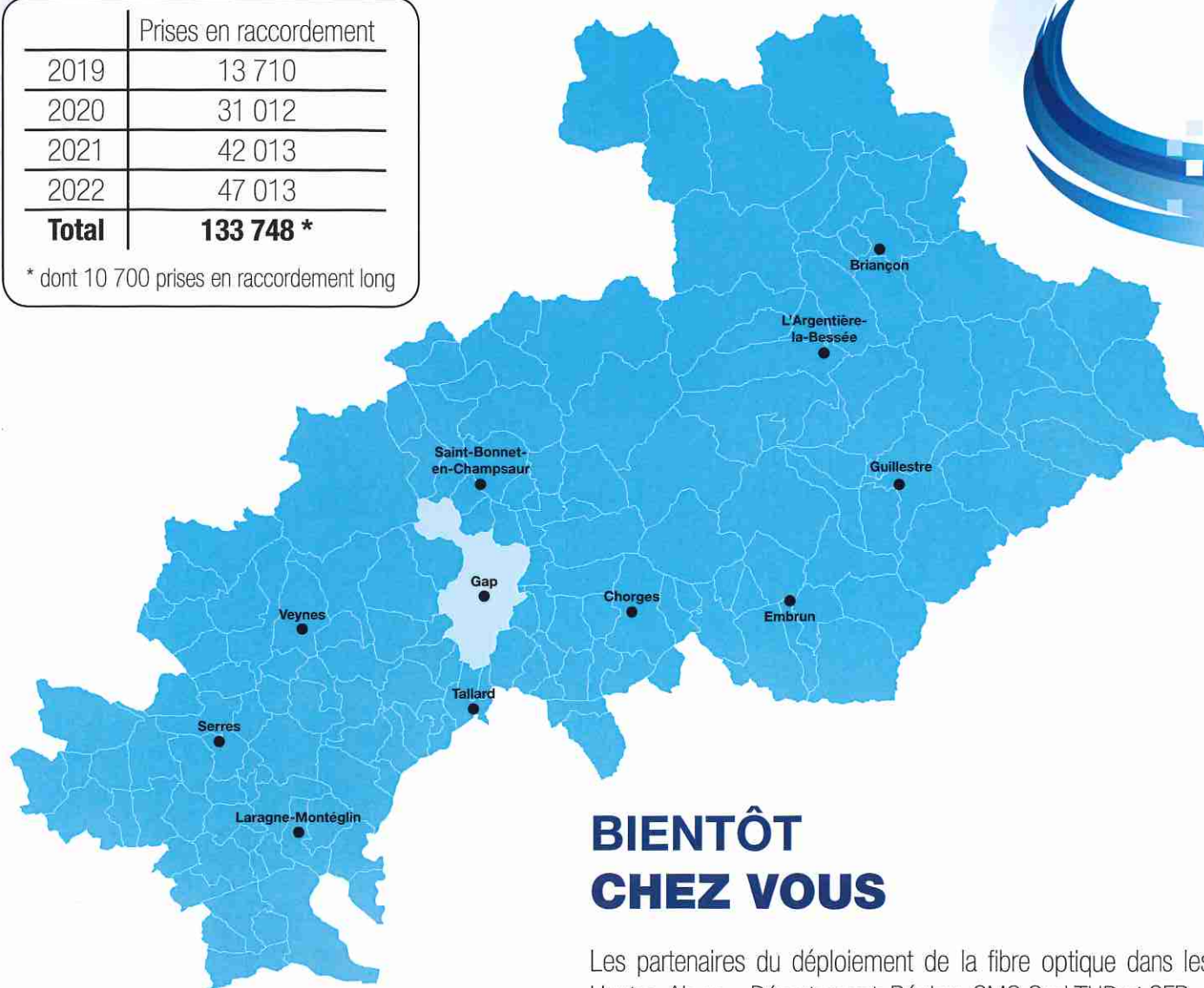
Cet appel a été lancé pour l'ensemble du territoire des Hautes-Alpes, à l'exception de la ville de Gap, soit environ 100 000 habitants. Cette dernière est en effet une zone Amii (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) : c'est-à-dire qu'un opérateur privé, en l'occurrence Orange, avait déjà manifesté son intérêt pour déployer un réseau en fibre optique.



DÉPARTEMENT, RÉGION, SMO SUD THD ET SFR UNIS POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE DANS LES HAUTES-ALPES

	Prises en raccordement
2019	13 710
2020	31 012
2021	42 013
2022	47 013
Total	133 748 *

* dont 10 700 prises en raccordement long



BIENTÔT CHEZ VOUS

Les partenaires du déploiement de la fibre optique dans les Hautes-Alpes – Département, Région, SMO Sud THD et SFR – vont désormais se rencontrer afin de définir des priorités dans le déploiement local des infrastructures et d'apporter la fibre optique jusque chez vous, dans des délais considérablement raccourcis. À la fin de l'année 2022, le territoire haut-alpin sera couvert en fibre optique. La couverture de l'agglomération gapençaise, qui a débuté en 2016, est réalisée par l'opérateur Orange selon le dispositif AMII.